



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2021 – 20H

Présents : ALASLUQUETAS Philippe, ALIOUI Jean-Charles, CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale, CRABIER Richard, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, FERRIÉ Jean-Louis, HURTEBIZE Philippe, LAFAGE Fanny, MAROT Jean-Marie, QUATREPOINT Marion

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Marion Quatrepoint est consacrée secrétaire.

Approbation du précédent PV du Conseil municipal.

Ordre du jour :

- Délibération pour permettre le paiement par prélèvement aux locataires des biens municipaux
- Délibération accorder une subvention à l'amicale du Cys Agly
- Orientations budgétaires 2021
- Questions diverses

1) Délibération pour permettre le paiement par prélèvement aux locataires des biens municipaux
Voté à l'unanimité des voix.

2) Délibération pour accorder une subvention à l'amicale du SYS AGLY

L'amicale du Sys Agly a déposé une demande de subvention de l'ordre de 500 € à la mairie. Les membres du conseil sont d'accord pour l'octroi de la subvention mais une discussion s'élève quant au montant à leur accorder. Jean Marie MAROT propose de leur donner 150 €.

Voté à l'unanimité des voix.

Sylvie CRABIER propose de créer une ligne budgétaire pour les dons.

3) Orientations budgétaires 2021

Lecture du compte administratif :

Jean Marie MAROT et Carole MICHAULT répondent aux diverses questions des membres du conseil.

Lecture du budget prévisionnel :

La ligne la plus importante du budget d'investissement est celle concernant l'aménagement du village mais le budget de réalisation ne peut pas encore être précisé.

Jean Marie MAROT explique que PMMCU délègue au SIVOM tous les travaux de voirie et que son président n'a pas encore en main le montant total des financements mobilisables.

Les travaux prévus pour 2021 sont les suivants :

- 2nd partie de l'aménagement de la rue de Picaubeil ;
- Pose de 2 aquodrans, rue du barrage et rue du Canigou ;
- Réalisation d'un trottoir rue du barrage, de la maison DA SILVA à la maison FERRIE ;
- Mise aux normes électriques de la salle des fêtes (estimation : 8000 €) ;
- Éclairage public : le coût du remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LED sera lissé par le SIVOM sur les économies réalisées pendant 6 ans ;
- Mise en place de jardins partagés ;
- Projet de plantations aux Hyères ;
- Aménagement de la route qui mène au parking de la Plane.

D'autres projets devraient se concrétiser dans les années suivantes :

-Pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments municipaux en 2022 ;

-Aménagement de la place des chênes en 2022/2023 ;

Le financement de ce projet pourrait s'appuyer sur le terme de 2 crédits en cours (ce qui libèrera de la trésorerie) + PFL + une subvention de l'association du Pays Vallée de l'Agly + subventions CG et PMMCU.

Il est convenu que des réunions de travail se tiendront sur ce sujet

La commission culture fait part de son besoin de financement :

-Le budget de réalisation des événements prévus sur l'année 2021 s'élève à 11 500 €. Le montant de la ligne «Fête et cérémonie » des dépenses de fonctionnement est donc porté à 15 000 €, ce qui laisse de la marge à l'imprévu ;

-Des travaux d'entretien et des réparations devant être effectués dans la salle polyvalente, la somme de 5000€ est portée à la ligne 2188 des dépenses d'investissement ;

-La somme de 5200€ est rajoutée à la ligne 21578 pour l'achat de panneaux d'affichage extérieurs.

Jean Marie Marot propose de renouveler le CUI de Ludovic MUIXI. L'ensemble du conseil approuvant cette proposition, le montant correspondant sera ajouté au compte 6416 des dépenses de fonctionnement.

9) Questions diverses

Au sujet du prochain bulletin municipal :

Jean Marie MAROT demande à ce que soit modifié l'annonce sur le service rendu par la mairie concernant l'aide au transport de meubles et que soit précisé que ce service est réservé aux cassagnols ne possédant pas de camionnette et ne pouvant s'en faire prêter.

Il relève également un terme impropre concernant les aquodrains.

Une fois les corrections apportées, le bulletin sera envoyé à Carole MICHAULT pour impression.

Jean Marie MAROT informe le conseil que le CG66 a proposé la réalisation de travaux concernant les murs et ponts de la commune.

Il a listé quelques emplacements qui pourraient être aménagés :

-Un escalier à travers le mur qui part de la maison TRIDON au parking de la Plane ;

-Un enrochement au niveau de la vigne grande ;

Philippe ALASLUQUETAS informe le conseil que la société GROUPAMA a donné des masques aux enfants scolarisés, notamment à ceux de l'école primaire de Latour de France et du collège d'Estagel.

Date du prochain Conseil :

Le Conseil municipal se réunira le lundi 12 avril 2021 à 20h

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jours, mois et an susdit à vingt-deux heures quinze.